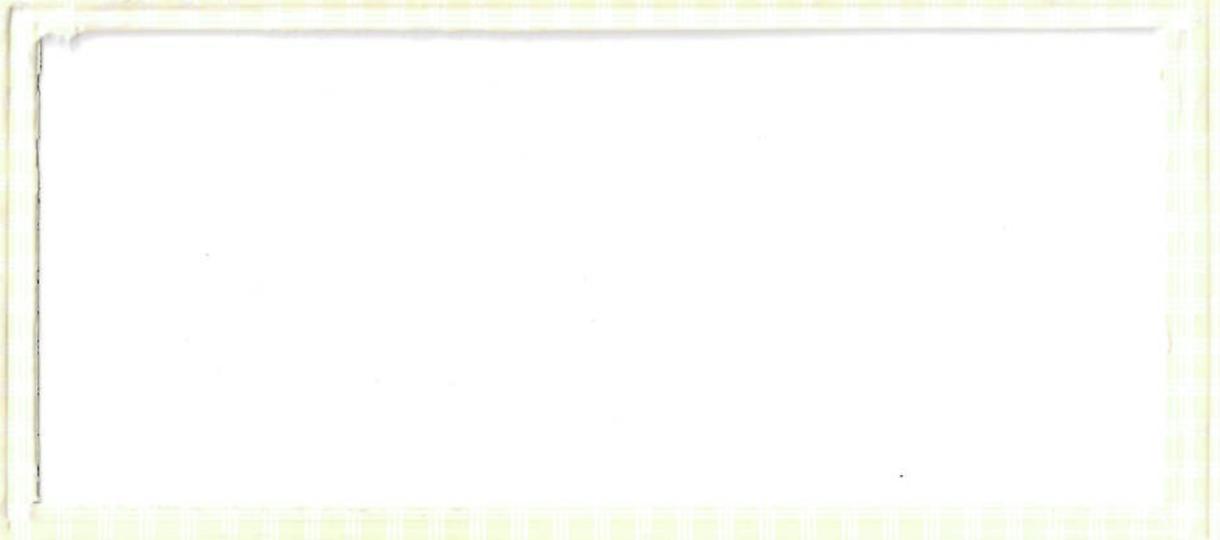


# AFRIQUE AUDIT & CONSULTING

GRUPE **HELIOS** AFRIQUE



---

**AFRIQUE**  
**AUDIT & CONSULTING**

**SYSTÈME D'ÉCHANGES D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE  
OUEST AFRICAIN  
(EEEOA)**

**RAPPORT D'AUDIT DE L'EXERCICE CLOS AU 31  
DECEMBRE 2013**

---



**SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE  
OUEST AFRICAIN  
(EEEOA)**

**RAPPORT D'AUDIT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013**



Messieurs les Membres du Conseil  
Exécutif de Système d'Échanges  
d'Énergie Électrique Ouest Africain  
(EEEOA)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Secrétariat Général, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur le contrôle des états financiers du Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA) comprenant l'état de situation financière, l'état de performance financière, l'état des flux de trésorerie et l'état de variation des actifs nets, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les états financiers ont été élaborés par le Secrétariat Général sous la supervision du Conseil Exécutif de l'EEEOA, responsable de l'organisation du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons effectué notre audit selon les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et les normes d'audit international (ISAS). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, des principes comptables suivis et du caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Les diligences mises en œuvre nous permettent de dire si les opérations constitutives de notre échantillon sont correctement supportées par des pièces justificatives probantes en conformité avec les procédures d'engagement autorisées au sein du Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA).

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



## OPINION

A notre avis, les états financiers constitués de l'état de situation financière, de l'état de performance financière, de l'état des flux de trésorerie et de l'état de variation des actifs nets sont, au regard des règles et principes comptables du secteur public (IPSAS) et des normes d'audit internationales (ISAS), réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations, du patrimoine, de la situation financière du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) au cours de l'exercice 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie à la fin de la période.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, présentés ci après pour mémoire et à titre comparatif, ont fait l'objet du rapport d'audit en date du 02 octobre 2013 auquel il convient de se référer.

## 2. RESTRICTION D'UTILISATION

Le présent rapport est exclusivement réservé au Secrétariat Général du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA), aux organes de l'EEEOA, aux gouvernements de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; il ne devra être utilisé à aucune autre fin.

Cotonou, le 29 septembre 2014

AFRIQUE AUDIT & CONSULTING



Ignace Phani K. CLOMEGAH  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes

Pour Le Conseil Exécutif, Ont signé

Secrétaire Général

Président du Conseil Exécutif

*Akinnirany*

*Engr. Akinnirany Olusola.*

**ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013**

**ETAT DE SITUATION FINANCIERE**  
(MONTANTS EXPRIMES EN UC)

	Notes	Solde au 31 12 2013	Solde au 31 12 2012
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	2.2.6.	107 149	125 067
Immobilisations corporelles	2.2.7.	560 879	499 746
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>668 028</b>	<b>624 813</b>
<b>Actifs courants</b>			
Espèces et banques	2.2.9.	1 652 124	1 340 729
Créances sur les opérations de change	2.2.10.	474 184	633 679
Autres créances	2.2.11.	129 140	143 723
Charges constatées d'avances	2.2.12.	32 680	22 522
<b>Total actifs courants</b>		<b>2 288 128</b>	<b>2 140 653</b>
<b>Passif exigible à court terme</b>			
Comptes créditeurs	2.2.13.	273 344	267 607
		<b>2 014 784</b>	<b>1 873 046</b>
<b>Passif exigible à long terme</b>			
Provision pour indemnité de départ	2.2.14.	85 952	66 199
Subventions d'équipements	2.2.15.	5 026	21 862
		90 978	88 061
<b>Total passif</b>		<b>364 321</b>	<b>355 668</b>
<b>Actif net</b>	2.2.18.	<b>2 591 834</b>	<b>2 409 798</b>
<b>Fonds cumulés</b>		<b>2 591 834</b>	<b>2 409 798</b>

Les notes ci jointes sont partie intégrante de l'état de situation financière de l'exercice clos le 31 décembre 2013

**ETAT DE PERFORMANCE FINANCIERE**  
(MONTANTS EXPRIMES EN UC)

	Notes	Solde au 31 12 2013	Solde au 31 12 2012
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>			
Contributions des membres		3 757 498	3 020 976
<b>Total Recettes d'exploitation</b>		3 757 498	3 020 976
Accroissement / Diminution de la charge de dépréciation		(111 507)	504 299
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>2.2.1.</b>	<b>3 645 991</b>	<b>3 525 275</b>
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>			
Dépenses du personnel	2.2.2.	(1 407 568)	(1 254 367)
Frais généraux	2.2.3.	(371 514)	(624 455)
Dépenses administratives	2.2.4.	(928 370)	(786 147)
Conseil Exécutif et Réunions des Comités	2.2.5.	(454 455)	(367 266)
<b>Dépenses d'exploitation avant amortissement</b>		<b>(3 161 907)</b>	<b>(3 032 235)</b>
Augmentations de la dotation d'amortissement sur la période		(164 267)	(190 047)
Diminution de la subvention d'équipement amortie		11 119	31 227
<b>Total dépenses</b>		<b>(3 315 055)</b>	<b>(3 191 055)</b>
Recettes financières	2.2.8.	15 319	17 582
Dépenses financières	2.2.8.	(164 219)	(196 288)
<b>Dépenses financières nettes</b>	2.2.8.	<b>(148 900)</b>	<b>(178 706)</b>
Déficit de l'exercice transféré sur les fonds cumulés	2.2.17	(182 036)	(155 514)

Les notes ci jointes sont partie intégrante de l'état de performance de l'exercice clos le 31 décembre 2013

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
(MONTANTS EXPRIMES EN UC)

	Notes	Solde au 31 12 2013	Solde au 31 12 2012
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>			
Rentrées nettes liées à l'exploitation	2.2.16.	510 612	341 786
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	2.2.6.	(48 815)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2.2.7.	(164 381)	(147 014)
Valeurs de cession des immobilisations	2.2.16.	13 980	-
<b>Montant net affecté aux activités d'investissement</b>		<b>(199 217)</b>	<b>(147 014)</b>
<b>Montant net affecté aux activités de financement</b>		-	-
<b>Augmentation de capital et valeur en espèces</b>		311 395	194 772
<b>Solde d'ouverture</b>		<b>1 340 729</b>	<b>1 145 957</b>
Baisse/ Augmentation au cours de l'exercice	2.2.9.	311 395	194 772
<b>Solde de clôture</b>	2.2.9.	<b>1 652 124</b>	<b>1 340 729</b>

Les notes ci jointes sont partie intégrante de l'état des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2013

**ETAT DE VARIATION DES ACTIFS NETS**  
(MONTANTS EXPRIMES EN UC)

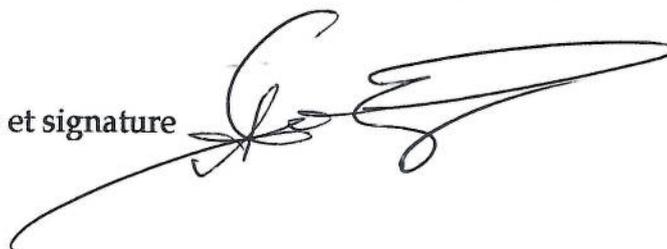
	Notes	<u>Solde au 31 12 2013</u>
<b>2012</b>		
Solde au 1er Janvier	2.2.18	2 254 284
Déficit au cours de l'exercice	2.2.17	155 514
Fonds cumulés au 31 Décembre	2.2.18	<u><u>2 409 798</u></u>
<b>2013</b>		
Solde au 1er Janvier	2.2.18	2 409 798
Déficit au cours de l'exercice	2.2.17	182 036
Fonds cumulés au 31 Décembre	2.2.18	<u><u>2 591 834</u></u>

Les notes ci jointes sont partie intégrante de l'état de variation des actifs nets de  
l'exercice clos le 31 décembre 2013

Les états financiers des pages 2 à 22 ont été approuvés par le Conseil Exécutif le  
..... et ont signé :

Secrétaire Général

Noms et signature



Président du Conseil Exécutif

*Oraminvange*  
Enpr. Akinnivange Olusola.  
Noms et signature

**NOTES ET COMMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS  
AU 31 DECEMBRE 2013**

# SYSTÈME D'ÉCHANGES D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE OUEST AFRICAIN (EEEOA)

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en Unités de Compte)

### 1. GENERALITES

Le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA) a été créé par Décision A/DEC.5/12/99 du 22<sup>ème</sup> Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO en vue de trouver une solution au problème de l'insuffisance d'approvisionnement en énergie électrique en Afrique de l'Ouest.

Initialement, l'EEEOA était placé sous la responsabilité d'un Comité Directeur composé des Ministres d'Énergie des Etats membres de la CEDEAO, soutenu par un autre Comité de Mise en Œuvre de Projet, comprenant les Directeurs Généraux des sociétés d'électricité et des Groupes de Travail, Technique et Institutionnel.

Par Décision A/DEC.18/01/06 du 12 Janvier 2006, le 29<sup>ème</sup> Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenu à Niamey a adopté la Convention portant création de la nouvelle Organisation de l'EEEOA. Cette nouvelle organisation fonctionnant comme une association d'entités du secteur public et du secteur privé en Afrique de l'Ouest est devenue opérationnelle en juillet 2006 et s'est vue octroyer le statut d'institution spécialisée de la CEDEAO (Décision A/DEC.20/01/06), dirigée par un Secrétaire Général.

Les Statuts de l'EEEOA offrent le cadre de mise en place de sa structure de gestion qui favorise la coopération entre pays participants au nombre de quatorze (14) sur les quinze (15) que compte la communauté économique régionale (Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo).

Les structures de gouvernance de l'EEEOA sont :

- a) **L'Assemblée Générale** qui est l'organe suprême de décision. Elle est composée des représentants de tous les pays membres de l'organisation.
- b) **Le Conseil Exécutif** qui fonctionne à mi-temps et dont la responsabilité est de définir les politiques et de surveiller les opérations de l'EEEOA ainsi que la planification de son futur développement. Il comprend douze membres dont le Secrétaire Général de l'EEEOA. Les représentants élus qui font partie du Conseil Exécutif sont les directeurs généraux des sociétés membres.

- c) **Les Comités Organisationnels (CO)**, au nombre de cinq (05), et composés d'experts techniques provenant des sociétés membres de l'EEEOA, apportent appui et expertise au Conseil Exécutif sur toutes les questions relatives : à la formulation de politiques communes de développement ; au maintien et à la mise à jour des procédures communes et des règles d'exploitation ; et aux études techniques et environnementales.
- d) **Le Secrétariat Général** est l'organe administratif et technique chargé de la conduite des activités au quotidien de l'EEEOA. Il gère et coordonne une équipe de professionnels indépendants, en nombre restreint, en charge de l'exécution des tâches quotidiennes nécessaires à l'accomplissement de la mission de l'EEEOA. Le personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA exerce les attributions du Secrétariat à toutes les réunions des Comités Organisationnels et des Groupes de Travail ad hoc. Les consultants sont recrutés au besoin, à court terme, pour renforcer les capacités organisationnelles de l'EEEOA.

Le 5 juillet 2006, l'EEEOA a signé un accord de siège avec le Gouvernement du Bénin qui lui confère les privilèges et immunités diplomatiques nécessaires à son bon fonctionnement au service de l'ensemble des pays de la CEDEAO.

L'objectif stratégique de l'EEEOA est basé sur une vision dynamique de l'intégration de l'exploitation des réseaux électriques nationaux dans un marché régional unifié. Ce marché régional unifié doit permettre d'assurer à moyen et long terme un approvisionnement d'électricité optimal, fiable et à un coût abordable aux populations des différents états membres.

Il est visé le bien économique collectif, grâce à une coopération à long terme dans le secteur de l'énergie et au développement des échanges transfrontaliers d'électricité.

Pour ce faire et grâce à l'utilisation efficace des accords de coopération de l'organisation, l'EEEOA devra inciter toutes les sociétés d'électricité participantes à établir entre elles, des règles de pratiques communes auxquelles elles devront se conformer, dans les domaines de la planification, de la réalisation et de l'exploitation fiable et sécuritaire des réseaux électriques, ainsi que de la gestion des projets et des échanges d'informations.

Le Secrétariat Général de l'EEEOA bénéficie, dans le cadre du financement de son fonctionnement et de ses missions spécifiques, des fonds de diverses sources. On en distingue trois (3) essentiellement :

- Les contributions des sociétés membres ;
- Les donations de la CEDEAO ;
- Les dons d'autres bailleurs de fonds et de la CEDEAO.

La gestion financière de l'Institution est régie par le règlement financier adopté par le Conseil Exécutif de l'EEEOA. Un manuel de gestion financière décrit les procédures relatives à la mobilisation des ressources, la gestion des comptes bancaires et la gestion de la petite caisse. Les fonds mobilisés sont logés dans des comptes bancaires ouverts à cet effet. Les décaissements sont effectués à partir de ces comptes qui sont régulièrement suivis par le Département Administratif et Financier.

## **2. PRESENTATION DES COMPTES**

Les états financiers au 31 décembre 2013 ont été élaborés selon les règles de la comptabilité publique et sont présentés selon les principes du droit comptable OHADA. Les principales méthodes et les principes comptables appliqués se présentent comme suit :

### **2.1. Règles et méthodes comptables**

Les présents états financiers ont été préparés sur la base des règles et méthodes comptables dont les grandes lignes sont résumées ci-après :

#### **a) Base d'établissement des comptes**

Ces états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, conformément aux normes internationales de comptabilité du secteur public (NICSP/IPSAS).

En l'absence de normes internationales de comptabilité du secteur public qui s'appliquent spécifiquement à une transaction et à d'autres événements ou conditions, le Conseil Exécutif de l'EEEOA use de son jugement pour le développement et l'application d'une méthode comptable susceptible de produire des informations pertinentes pour les besoins de la prise de décisions par les personnes à qui sont destinés les états financiers qui :

- donnent une image fidèle de la position financière, de la performance financière et de l'état des flux de trésorerie de l'entité,
- reflètent la réalité économique des opérations et d'autres événements ou conditions et non seulement la forme juridique,
- sont neutres, c'est-à-dire sans préjugés,
- sont prudents, et
- sont complets sur tous faits substantiels.

### Normes, amendements et Interprétations établies mais non applicables et non encore adoptées par l'organisation

En 2011, le Conseil des Normes Internationales Comptables du Secteur Public (IPSASB) a finalisé l'IPSASB 32, Service Concession Arrangements : Grantor IPSAS 32 est effectif pour les états financiers annuels couvrant la période avant ou après le 1er Janvier 2014.

Il n'y a pas d'autres interprétations IPSAS qui ne sont pas encore applicables qui seraient susceptibles d'avoir un impact matériel sur l'organisation.

#### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (biens - fonds et matériels) sont inscrites aux états à leur coût historique net des amortissements cumulés et de la dépréciation accumulée.

La dépréciation est calculée sur une base linéaire à des taux estimés de manière à déterminer la valeur résiduelle de chaque élément sur une période donnée de sa durée de vie. Un taux de dépréciation plein est inscrit au titre de l'année d'acquisition. Aucun taux n'est inscrit au titre de l'année de cession. Les taux annuels appliqués à cet effet sont les suivants :

Ordinateurs	25 %
Équipements	14,20 %
Meubles et mobiliers :	
Résidences	33,33 %
Bureaux	25 %
Véhicules	20 %
Immeubles	2,86 %

#### Dépréciation

La valeur comptable des immobilisations est revue par rapport à leur dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles ne sont pas recouvrables. Si un tel fait quelconque existe, la valeur recouvrable est estimée en vue de déterminer, le cas échéant, l'importance de la dépréciation.

Les provisions pour dépréciation sont prises en compte dans l'Etat de Performance Financière de l'exercice au cours duquel la dépréciation est identifiée.

**c) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des technologies brevetées et non brevetées, le savoir-faire et les logiciels. Ceux-ci sont capitalisés et amortis sur la base linéaire dans l'état de la performance financière sur la durée d'utilité ou sur la durée du droit.

**d) Reconnaissance des recettes**

Les contributions évaluées des sociétés membres sont reconnues quand elles sont approuvées par le Conseil Exécutif. Les contributions impayées durant la période sont reconnues comme créances après en avoir extrait toutes autres provisions.

D'autres recettes, incluant les coûts remboursables par les parties tierces, sont reconnues lorsqu'elles découlent d'un contrat, ou en l'absence d'un contrat, elles requièrent un reçu.

**e) Inventaires**

Les stocks sont valorisés au coût le moins élevé et à leur valeur nette de réalisation. Ce coût inclut toutes les dépenses directes subies par l'apport de la valeur des stocks de leur état courant à un état en-deçà des conditions normales d'exploitation.

**f) Comptes Recevables (Recettes attendues et autres créances)**

Les recettes attendues sont inscrites à leur valeur nominale et sont déduites, le cas échéant, des provisions pour créances irrécouvrables ou pertes estimées. La provision pour pertes est inscrite après la revue des montants impayés à la date d'établissement du bilan.

**g) Instruments Financiers**

L'EEEOA utilise seulement les instruments financiers non-dérivés dans ses opérations normales. Ces instruments financiers comprennent les comptes en banque, les certificats de dépôt, les comptes de créances et les comptes créditeurs. Tous les instruments financiers sont reconnus de façon appropriée dans l'état financier.

**h) Devises étrangères**

La plupart des opérations financières sont faites en FCFA qui constitue la monnaie fonctionnelle de l'EEEOA. Pendant l'exercice, les transactions sont traduites en monnaie de présentation des états financiers, Unités de Compte (UC) et les écritures sont passées sur la base du taux de conversion en vigueur le jour de la transaction ou selon un taux trimestriel moyen arrêté pour toutes les dépenses au cours du trimestre.

A la date d'établissement du bilan, les montants des actifs et passifs monétaires exprimés en devises sont traduits en UC au cours du jour. L'Unité de Compte (UC) est la monnaie de compte de toutes les Institutions de la CEDEAO. Les gains ou pertes résultant de la conversion en Unités de Compte sont pris en compte dans l'état de performance financière.

#### **i) Subventions**

Les subventions sont amorties sur leurs durées de vie utile et sont déduites de l'amortissement de l'exercice. Lorsque la valeur des actifs ainsi acquis se situe en deçà du seuil de dépréciation arrêté par l'EEEOA, les valeurs monétaires des éléments d'actifs sont considérées comme recettes de l'exercice au cours duquel les subventions ont été octroyées. Les dons en espèces et subventions sont comptabilisées comme recettes dans les états financiers dès leur réception.

#### **j) Régime de retraite du personnel**

La contribution de l'EEEOA au régime de retraite du personnel (à l'exception du Secrétaire Général) est prise en compte dans l'état de la performance financière au fur et à mesure des différentes échéances. Dans le cadre de ce régime, l'employeur verse une contribution de 17% du salaire de base de l'employé dans un fonds de retraite.

L'EEEOA a mis de côté un montant de 25% du salaire annuel du Secrétaire Général comme indemnité de fin de service. Ce montant est pris en compte dans les états financiers chaque année.

#### **k) Provisions**

Des provisions pour les passifs et charges sont comptabilisées en prévision des cas où l'EEEOA serait appelée à honorer un engagement juridique ou implicite à la suite d'un événement antérieur, pour lequel l'EEEOA serait probablement obligé de régler. La Direction de l'Organisation fait une estimation des ressources requises pour honorer ledit engagement à la date d'établissement de l'Etat de Situation Financière.

## 2.2. Notes explicatives

*(Tous les montants sont exprimés en UC sauf indication contraire)*

### 2.2.1 Recettes totales

La situation des contributions des membres s'analyse comme suit :

Libellés	Montant au 31 12 2013	Montant au 31 12 2012
Contributions des membres	3 757 498	3 020 976
Provisions des impayés sur contributions des membres au 31 12 2013	(111 507)	504 299
	3 645 991	3 525 275

Les contributions des sociétés actionnaires, membres de l'EEEOA se reconstituent comme suit au cours de la période :

<u>Sociétés</u>	<u>Montant au 31 12 2013</u>
PHCN - TCN - NIGERIA	1 357 330
VRA - GHANA	523 631
ECG	269 630
CI ENERGIES CÔTE D'IVOIRE	260 618
SENELEC	163 183
CEB	147 812
EDM	97 593
SONABEL	88 130
SBEE	85 126
SOGEM	84 190
CEET	79 618
NIGELEC	73 410
EDG	62 624
NAWEC	53 913
CONTOUR GLOBAL	48 522
CENIT ENERGIE LTD	45 271
CIE	45 271
EAGB	45 271
GTG ENERGY LTD	45 271
GTS ENGINEERING	45 271
GRIDCo	45 271
LEC	45 271
NPA	45 271
	<u>3 757 498</u>

### 2.2.2 Dépenses du personnel

Les dépenses du personnel chargé de la conduite des activités et des opérations à l'EEEEAO se reconstituent comme suit au cours de la période :

<b>Libellés</b>	<b>Montant au 31 12 2013</b>	<b>Montant au 31 12 2012</b>
Salaires du personnel	701 665	708 280
Rémunération des prestataires et du personnel temporaire	166 349	177 738
Indemnité d'installation	-	682
Remboursement des frais de scolarité	292 385	150 036
Frais divers	115 540	86 373
Contributions au fonds de retraite	85 688	86 820
Indemnité de départ du SG	17 418	17 418
Frais médicaux	24 259	14 051
Frais de formation	4 264	12 969
	<b>1 407 568</b>	<b>1 254 367</b>

Les frais divers représentent d'autres frais de personnel tels que les indemnités de congé au pays d'affectation ou au pays d'origine.

### 2.2.3 Frais généraux

Les dépenses de fonctionnement à la clôture de l'exercice se présentent comme suit au 31 décembre 2013 :

<b>Libellés</b>	<b>Montant au 31 12 2013</b>	<b>Montant au 31 12 2012</b>
Imprimerie et matériel de bureau	21 189	33 073
Réparation et entretien	86 441	16 550
Services d'utilité publique	10 002	11 278
Loyer	26 596	16 640
Transports	95 499	161 127
Frais d'audit et autres	18 611	30 413
Impôts et taxes	1 378	5 697
Frais de consultation	101 030	343 894
Licences informatiques des logiciels	10 768	5 783
	<b>371 514</b>	<b>624 455</b>

## 2.2.4 Dépenses administratives

Les dépenses de fonctionnement enregistrées dans la rubrique « Dépenses administratives » à la clôture de l'exercice 2013 se présentent comme suit :

Libellés	Montant au 31 12 2013	Montant au 31 12 2012
Publicités, relations publiques	33 071	18 382
Frais d'affranchissement et de communication	99 318	86 686
Missions officielles	553 674	512 927
Fournitures et matériels de conférence	9 278	9 065
Services de traduction	53 033	49 591
Frais de réception/représentation pour les retraités	112 370	106 243
Recrutement	39 801	-
Facilitation du projet	3 283	3 253
Coopération technique avec les organisations internationales	24 542	-
	<b>928 370</b>	<b>786 147</b>

## 2.2.5 Réunions du Conseil Exécutif et des Comités

Les dépenses relatives à l'organisation et à la tenue des sessions du Conseil Exécutif et des Comités se détaillent comme suit :

Libellés	Montant au 31 12 2013	Montant au 31 12 2012
Réunions du Conseil Exécutif	195 404	115 069
Comité Technique et d'Exploitation	111 388	105 990
Comité de planification stratégique et environnemental	61 968	112 544
Comité des Ressources Humaines et de la Gouvernance	85 695	33 663
	<b>454 455</b>	<b>367 266</b>

## 2.2.6 Immobilisations incorporelles

Les mouvements intervenus au cours de la période dans les comptes d'immobilisations incorporelles et d'amortissements correspondants s'analysent comme suit au 31 décembre 2013 :

	Soldes au 31.12.2012	Additions Dotations	Cessions/ Reprises	Transferts/ Cessions	Soldes au 31.12.2013
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Immobilisations incorporelles	32 5 612	-	-	-	325 612
Travaux en cours		48 815	-	-	48 815
	<u>325 612</u>	<u>48 815</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>374 427</u>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Immobilisations incorporelles	(200 545)	(66 733)	-	-	(267 278)
Travaux en cours	-	-	-	-	-
<b>Total des amortissements</b>	<u>(200 545)</u>	<u>(66 733)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(267 278)</u>
<b>Valeur nette</b>	<u>125 067</u>	<u>(17 918)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>107 149</u>

Les travaux en cours de l'exercice 2013 portent sur les installations partielles d'un système de dépôt électronique et la mise à niveau du système d'informations financières et comptables et du logiciel comptable Sun Systems.

## 2.2.7 Immobilisations corporelles

Les mouvements intervenus au cours de la période dans les comptes d'immobilisations corporelles et d'amortissements correspondants s'analysent comme suit au 31 décembre 2013 :

	<u>Soldes au 31.12.2012</u>	<u>Additions Dotations</u>	<u>Cessions/ Reprises</u>	<u>Transferts/ Cessions</u>	<u>Soldes au 31.12.2013</u>
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Constructions	335 161	-	-	-	335 161
Matériels informatiques	155 582	19 739	-	-	175 321
Equipements, meubles et mobiliers	62 718	-	-	-	62 718
Véhicules	471 383	144 642 (a)	-	(222 554) (b)	393 471
	<u>1 024 844</u>	<u>164 381</u>	<u>-</u>	<u>(222 554)</u>	<u>966 671</u>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Constructions	(19 152)	(9 576)	-	-	(28 728)
Matériels informatiques	(134 530)	(16 423)	-	-	(150 953)
Equipements, meubles et mobiliers	(52 094)	(7 739)	-	-	(59 833)
Véhicules	(319 322)	(63 796)	-	216 840	(166 278)
<b>Total des amortissements</b>	<u>(525 098)</u>	<u>(97 534) (c)</u>	<u>-</u>	<u>216 840</u>	<u>(405 792)</u>
<b>Valeur nette</b>	<u>499 746</u>	<u>66 847</u>	<u>-</u>	<u>(5 714)</u>	<u>560 879</u>

- (a) Il s'agit du coût d'acquisition, au cours de la période des quatre véhicules de marque TOYOTA destinés au Président du Conseil Exécutif, aux Directions Techniques et au pool administratif de l'EEEOA.
- (b) Ce montant représente la valeur cumulée des véhicules de l'EEEOA cédés au personnel au 31 décembre 2013.
- (c) Le montant des dotations aux amortissements pratiquées sur les immobilisations corporelles, au cours de la période sous revue, s'élève à 97 534 UC.

### 2.2.8 Activité financière

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Soldes au 31.12.2013</u>	<u>Soldes au 31.12.2012</u>
Produits financiers	15 319	17 582
Charges/ Dépenses financières	(164 219)	(196 288)
Dépenses financières nettes	<u>(148 900)</u>	<u>(178 706)</u>

## Dépenses financières

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Soldes au 31.12.2013</u>	<u>Soldes au 31.12.2012</u>
Frais bancaires	2 787	3 837
Différences de change	161 432	192 451
	<u>164 219</u>	<u>196 288</u>

### 2.2.9 Trésorerie

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Soldes au 31.12.2013</u>	<u>Soldes au 31.12.2012</u>
Caisses	1 628 483	1 340 729
Dépôts à vue	23 541	--
	<u>1 652 124</u>	<u>1 340 729</u>

### 2.2.10 Recettes attendues des opérations de change (sur les contributions des membres)

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Soldes au 31.12.2013</u>	<u>Soldes au 31.12.2012</u>
Contributions attendues des sociétés: membres	1 838 774	1 898 904
Provision pour créances douteuses	(1 391 093)	(1 279 586)
	<u>447 681</u>	<u>619 318</u>
Avances au personnel	26 503	14 361
	<u>474 184</u>	<u>633 679</u>

### 2.2.11 Autres créances

Ce sont les dépenses occasionnées par divers projets financés par les bailleurs de fonds et dont l'exécution est assurée par l'EEEOA. Ces dépenses seront remboursées à l'EEEOA. Elles se reconstituent comme suit :

	<u>Soldes au 31.12.2012</u>	<u>Soldes au 31.12.2013</u>
Projet CEDEAO - Guinée Bissau	(4 329)	17 633
Projet CEDEAO - Guinée Conakry	15 977	29 893
Projets Banque Mondiale	26 694	11 887
Programme USAID aux membres de l'EEEEOA	-	56 661
North Core	12 802	10 729
Autres projets	77 996	16 920
	<u>129 140</u>	<u>143 723</u>

### 2.2.12 Charges constatées d'avance

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Soldes au 31.12.2012</u>	<u>Soldes au 31.12.2013</u>
Assurance	4 758	9 414
Loyer (Résidence du SG & Guest House)	14 388	1 244
Télécommunications (Caution)	1 961	1 961
Internet	11 573	9 903
	<u>32 680</u>	<u>22 522</u>

### 2.2.13 Comptes créditeurs

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Soldes au 31.12.2012</u>	<u>Soldes au 31.12.2013</u>
Honoraires des auditeurs	12 314	25 537
Autres comptes à payer	261 030	238 070
	<u>273 344</u>	<u>263 607</u>

### 2.2.14 Provision pour indemnité de départ

Il s'agit du montant cumulé des dotations faites par l'EEEEOA au titre des indemnités de départ à la retraite du personnel. Cette rubrique s'analyse comme suit :

	Soldes au 31.12.2013	Soldes au 31.12.2012
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	66 199	99 501
Dotation de l'exercice	19 753	21 374
	<u>85 952</u>	<u>120 875</u>
Paiements au Secrétaire Général	-	(54 676)
	<u>85 952</u>	<u>66 199</u>

### 2.2.15 Subventions d'équipements

La situation des subventions d'équipements s'analyse comme suit au cours de la période.

Sources des subventions	Solde d'ouverture au 01 01 2013	Augmentation au cours de la période	Transfert des biens cédés	Amortissement de la période	Solde au 31 12 2013
Ambassade de France - Groupes électrogènes et équipement (Incendie)	2 198	-	-	(2 198)	-
USAID (deux véhicules)	5 717	-	(5 717)	-	-
USAID (systèmes de sécurité)	-	-	-	-	-
KOICA (un véhicule)	3 894	-	-	(3 894)	-
KEPCO (un véhicule)	<u>10 053</u>	-	-	<u>(5 027)</u>	<u>5 026</u>
	<u>21 862</u>	-	<u>(5 717)</u>	<u>(11 119)</u>	<u>5 026</u>

Les subventions d'équipements ont été amorties suivant la durée de vie des actifs et leur amortissement est pris en compte dans la détermination du total des dépréciations au titre de l'exercice.

### 2.2.16 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les opérations enregistrées dans la rubrique « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation » s'analysent comme suit au cours de l'exercice 2013 :

	<u>Soldes au 31.12.2013</u>	<u>Soldes au 31.12.2012</u>
Déficit net pour la période	182 036	155 514
Réajustement des postes hors caisses		
Dépréciation	164 267	190 047
Amortissement des subventions d'équipement	(11 119)	(31 227)
Profit sur vente d'immobilisations	(13 980)	-
<b>Variations de fonds d'exploitation:</b>		
Accrois/Diminution des recettes attendues des opérations de change	159 495	115 397
(Accroissement)/Diminution Autres recettes	14 583	105 118
Accroissement Prépaiement	(10 158)	6 808
Accroissement comptes payables	5 737	(166 569)
Accroissement du compte pour l'indemnité de départ	19 753	(33 302)
 Produits d'exploitation	 <u>510 612</u>	 <u>341 786</u>

### 2.2.17 Déficit au cours de l'exercice

L'analyse de la performance financière de la période sous revue révèle un déficit net d'un montant de 182 036 UC contre 155 514 UC en 2012. Ce déficit a été transféré sur les fonds cumulés à la clôture de l'exercice 2013.

### 2.2.18 Solde de fonds cumulés

Il s'agit de la situation des fonds cumulés qui s'élèvent à 2 591 834 UC au 31 décembre 2013 contre 2 409 798 UC à la cloture de l'exercice 2012.

# *AFRIQUE AUDIT & CONSULTING*